

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 6 NOVEMBRE

J. G. BOUCHER, rédacteur

## L'OUBLI DES MORTS

Quand la mort a frappé un être humain, on entend près de sa couche funèbre des pleurs et des sanglots, des cris de désespoir et des lamentations qui font mal... Mais bientôt le pauvre mort s'en va vers le cimetière et son souvenir s'éteint... Les larmes se séchent, les protestations et les serments de fidélité s'effacent et, un ou deux ans plus tard le cher disparu est oublié.

Et si l'âme de celui qui fut un ami ou un parent pouvait parler, voici quelles seraient ses plaintes: "Ahl c'est fini, c'est à jamais fini; ils m'ont oublié; et voilà que pas même un souvenir ne me rattache à la terre. Pourtant c'est l'oubli; l'oubli sur toute ma vie, qu'aucune parole ne rappelle plus; l'oubli sur mon nom que personne ne prononce plus; l'oubli sur mon tombeau que personne ne visite plus; l'oubli sur ma mort, que personne ne pleure plus; l'oubli même à ce foyer, où personne ne souvient plus; l'oubli au coeur de mes amis, dont aucun ne me pleurera plus; l'oubli à l'orient, l'oubli à l'occident sur toute la terre.

"Hélas! malgré nos adieux si pleins de regrets, malgré nos protestations si pleines de tendresse, et malgré des serments si pleins d'immortalité, voilà pourtant où tout aboutit parmi les vivants: à l'universel oubli des morts."

Il y a quelqu'un qui n'oublie jamais, c'est l'Eglise. Tous les ans, tous les jours, elle prie pour les morts. Elle revêt ses tentures de deuil, elle fait entendre des chants infiniment tristes, elle rend des prières infiniment douces pour les pauvres âmes qui sont parties pour la patrie, ou qui sont en chemin pour le ciel. Elle a un coeur de mère, elle a une compassion efficace pour les âmes.

Rallions-nous à cette mère et prions avec elle pour nos morts. Le mois de novembre est consacré à la délivrance des âmes. Unissons-nous à l'Eglise!

Prions! Prions! Prions donc pour nos morts!  
"La Semaine Religieuse."

## Les Ennemis de l'Empire

Un agriculteur ne plutôt pour conduire des affaires, homme énergique et réfléchi, avait en tête — ce n'est pas un grand défaut — de développer son patrimoine au point de surpasser tous ses voisins.

Or, en calculant ce problème, il avait trouvé que, pour le résoudre, trois opérations sont nécessaires: travailler avec méthode, économiser, ne pas chômer sans nécessité.

Il avait résolu la première sans trop de difficulté. "Il n'y a, dit-il, qu'à se tenir au courant des dernières méthodes de culture, et de les suivre". Aussi les passants avaient-ils toujours un mot d'appréciation pour les "beaux champs d'avoine et de blé de M. X."

Quant à l'économie, il réussissait aussi à la résoudre, mais au dépend de la troisième, le travail.

Suivez bien l'histoire de Pierre, son beau-fils, c'est-à-dire le fils de sa deuxième épouse; elle contient toutes les causes de cette faillite.

Quelques années avant, ce cultivateur, étant devenu veuf, restait avec un seul fils, Jean; mais c'était pour lui un trésor! Révivant toujours d'agrandir sa "ferme", il en trouva un jour un moyen pratique: c'était d'épouser la veuve N., qui emporterait avec elle une belle terre de cinquante arpents. Qui veut réellement et fortement réussir presque toujours. Le mariage fut conclu, la terre surtout fut acquise. Mais Pierre, le fils de la nouvelle épouse, n'eut pas le même accueil.

Il était du même âge que Jean. Dans le village où les deux jeunes hommes furent élevés, c'était la coutume pour les garçons d'avoir une voiture et un cheval de route, soit pour se délasser, soit pour aller à la recherche d'un plaisir quelconque. Il ne faut donc pas s'étonner de le voir le désir dans le coeur de nos deux jeunes gens. Mais il n'y avait qu'un seul boghei pour la famille et le père en trouvait le nombre suffisant.

Anomalie singulière, "son Jean" avait la permission de s'en servir n'importe quel temps, et c'était à proprement parler, toujours. Pierre eut beau protester, réclamer, il ne put rien ajouter à son privilège antérieur, si ce n'est la permission d'accompagner Jean partout où il irait.

Quelle idée! D'abord Jean préférait être seul afin de pouvoir promener des amis de sa connaissance. D'autre part, comment Pierre pouvait-il avoir du plaisir à accompagner son frère vers Y., quand toujours dans son imagination il voyait de beaux grands yeux bleus, francs et candides, qui l'invitaient sans cesse vers la direction opposée? Non; il préférait rester à la maison... avec son ennui. Quelquefois on surprenait des larmes dans ses yeux.

Le père savait tout, mais il s'était dit: "Si je puis le faire aller avec Jean et le faire rencontrer par là une fille de son goût, peut-être rompra-t-il ses premières amourettes, et dans ce cas, une seule voiture suffira pour les deux. Autant d'économie."

Mais ni les obstacles ni le temps ne réussirent à changer son coeur. Petit à petit il perdit son ambition, plus que cela... oui, son père avait raison maintenant de l'appeler "paresseux". Sa mère, qui sans doute ne connaissait pas la psychologie à fond, cherchait souvent la raison de ce changement. "Il était pourtant si vaillant autrefois!"

Voici le temps de poser cette question: A qui la faute?

Qui était d'après le père, la cause de cette faillite? Le dévinez-vous, lecteurs?... Oui, vous avez raison: d'un tel coeur il ne pouvait sortir que le meurtre. Pierre méritait tout le blâme: c'était un "paresseux". Ne vous étonnez pas d'une telle accusation: c'est la tactique du coupable cherchant à pallier sa faute. Mais à vrai dire les voisins n'avaient-ils pas raison quand ils se disaient entre eux: "Qu'il ne s'imagine pas d'ambitionner!" Pierre au travail de sa "ferme" et lui refusant tout intérêt, toute satisfaction: ce n'est pas naturel!

D'ailleurs voilà qui est bien élémentaire. Nommez un seul homme qui s'intéresse à quelque chose, qui l'aime qui y travaille, s'il n'y trouve son profit, ses intérêts, des satisfactions. Qu'il soit cultivateur, artisan, financier, marchand, législateur, missionnaire ou religieux, s'il ne trouve pas de grands avantages dans son emploi ou dans sa mission, il n'y travaillera pas avec ardeur, au contraire, il cherchera à s'en désister. Arrêtez-vous un instant et considérez cette vérité. Il est regrettable que le cadre de cet article ne permette

Dédié à  
M. W.-S. CARTER,  
Surintendant de l'Instruction Publique  
au Nouveau-Brunswick,  
Et à tous les autres qui sont d'opinion que la langue  
Anglaise est la langue officielle  
au Canada.

## LOI DE L'AMERIQUE BRITANNIQUE DU NORD, 1867

"133. Dans les chambres du parlement du Canada et les chambres de la législature de Québec, l'usage de la langue française ou de la langue anglaise, dans les débats, sera facultatif; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par-devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada qui seront établis sous l'autorité du présent acte, et par-devant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de Québec, il pourra être fait également usage, à faculté, de l'une ou de l'autre de ces langues.

Les actes du parlement du Canada et de la législature de Québec devront être imprimés et publiés dans ces deux langues."

## FUSION NOUVELLE DES BANQUES MONTREAL ET MOLSONS

Ce fusionnement, sujet à l'acceptation des actionnaires des deux institutions, se fait avec le consentement du ministre intérimaire des finances.

Montréal.— La Banque de Montréal et la Banque Molsons ont décidé, avec le consentement du ministre des finances, de se fusionner, et ce fusionnement aura lieu dès qu'il sera approuvé par les actionnaires des deux banques et par le gouverneur général en conseil. Par ce fusionnement, la Banque de Montréal qui est notre plus puissante institution financière du genre, acquiert l'actif de la Banque Molsons et assume son passif à des conditions qui, croit-on satisfieront les actionnaires des deux banques.

En vertu de ce fusionnement, tout actionnaire de la Banque Molsons recevra deux parts de la Banque de Montréal et une somme de \$30 pour trois parts de la Banque Molsons. De plus les actionnaires de la Banque Molsons recevront leur dividende trimestriel régulier le premier janvier prochain, et les parts de la Banque de Montréal qui seront distribuées aux actionnaires de la Banque Molsons prendront rang pour le dividende régulier à compter du premier décembre 1924.

Inutile d'ajouter que le fusionnement de la Banque Molsons à la puissante Banque de Montréal ne fera que conserver et accroître pour les clients de la première les services qu'elle leur rendait.

La Banque Molsons a environ cent dix succursales, presque toutes dans les provinces d'Ontario et de Québec, principalement dans la première et ne compte que cinq ou six succursales à l'ouest des Grands Lacs.

Avec le fusionnement de la Banque Molsons, le nombre des banques ayant une charte au Canada tombe à douze de dix-huit qu'il était au commencement de 1922.

Tout cela avait été nécessaire afin d'apprendre à notre homme qu'il faut parfois des dépenses pour arriver à la vraie économie. Lecteur, avez-vous bien retenu tous les détails de ce récit? Si non relisez-le en re, car il y a là, à part la conclusion, le portrait pas d'en donner des détails. C'est un des principes fondamentaux d'éducation, un des plus importants principes de pédagogie basé, comme on vient de le dire, sur la nature même: pour garder les enfants au foyer, il faut qu'ils y trouvent du plaisir, pour donner de l'ambition aux enfants en classe il faut que l'étude leur procure certaines satisfactions. L'amour est fils des satisfactions et père du travail.

Le père, dans son intérieur, croyait-il sincèrement à la culpabilité de son fils? Oui, s'il était aveuglé par l'égoïsme. Car, n'était-ce pas le résultat de son expérience? Elle avait failli; pourquoi ne pas s'en prendre à lui-même? Il faut avouer que c'est une grande déception pour l'amour-propre, mais c'est pourtant la vérité. Plus tard cependant, son premier voisin, à qui il se plaignait de son fils, lui fit admettre sa faute: "Oui j'ai voulu trop économiser, et j'ai manqué mon coup."

Gloire au cultivateur pour avoir été assez brave non seulement pour avouer sa faute mais aussi pour prendre les moyens de la réparer. A l'avenir il y eut plus de justice, plus d'ambition et plus de travail.

Suite à la page 2

## EN COUR DE JUSTICE

Le Juge Carleton était en ville cette semaine et présidait à la cour du comté. Il eut deux cas de présentés. Mac. Soucy vs Denis Z. Dangle, cause pour réclamation de dommages dans un accident d'automobile. Le défendeur eut gain de cause. Mtre M. D. Cormier représentait le défendeur et Mtre A. J. Dionne le plaignant.

M. Johnny Albert poursuivait son fils Clément pour recouvrement d'une somme prêtée à ce dernier. La cause fut ajournée à la prochaine cour.

## NOUVELLE BANQUE

Comme nous l'annoncions au mois de février dernier, la Fort Kent Trust vient d'ouvrir une sous-agence de son institution à Madawaska Maine, laquelle est sous la direction de M. E. J. Cyr.

Comme la population de ce nouveau village augmente continuellement et que le commerce y est prospère, nous croyons que la décision de la Fort Kent Trust est sage.

## ELECTIONS DANS QUEBEC

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons le résultat des élections partielles qui ont eu lieu hier dans Québec. Les comtés de Sherbrooke et Québec ont élu le candidat conservateur. Les comtés de St-Maurice et Ste-Anne ont donné la majorité au candidat libéral. Nous n'avons pas de nouvelles du comté de Bonaventure.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900  
Capital autorisé \$5.000.000.00  
Capital payé et R:serve \$4.500.000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Président du Conseil d'Administration  
L'HONORABLE SIR H. LAPORTE

Vice-Président et Directeur-Général  
TANCREDE BIENVENU

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs  
L'HONORABLE N. PERODEAU  
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

350 Succursales et sous-agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince Edouard.

Succursale d'Edmundston — J.-A. BACON, Gérant

## LA BANQUE NATIONALE

VAN BUREN, MAINE.

4 Pour Cent

Nous payons un intérêt composé de 4% a tous les six mois, dans le département d'épargne.

Pour plus amples détails, Téléphonez No. 53., écrivez ou venez nous voir.

L.-V. THIBODEAU, Pres.  
A.-A. CYR, Cashier.

## UN PEU PARTOUT DEUX CANDIDATS LIBERAUX DANS TEMISCOUATA

IL A EU PEUR

M. W.S. Carter, à Campbellton, la semaine dernière, a déclaré que la langue anglaise est la langue officielle du Dominion. Cette déclaration a été faite dans un hôtel, devant plusieurs personnes attirées par la discussion du Surintendant de l'Instruction Publique de la province et un jeune professeur qui sut mettre à sa place cet officier provincial, aux grands éclats de rire des auditeurs. L'on nous assure que M. Carter, pour s'éviter de nouveaux troubles à la réunion de l'Institut le lendemain, a plié bagage dans la soirée et a filé à Fredericton. Il a eu peur, quoi!

PAS DE MILIEU

Samedi dernier était la fête de la Toussaint, fête d'obligation pour tout bon catholique. Ce qui veut dire que l'on s'abstient de tout travail en ce jour. En a-t-il été ainsi pour tous les catholiques de la paroisse. Malheureusement non. Nous avons vu, au sortir de la messe, des commerçants prendre les commandes à domicile et faire les livraisons. Pourquoi?... parce qu'une partie de leur clientèle est protestante. Catholique ou protestant, selon le besoin du commerce, quoi! Il y avait même un salon de barbier dont la porte a été ouverte, pendant toute la journée. La coupe des cheveux et de la barbe est pourtant un travail qui peut se remettre sans que personne en souffre. Seulement, il y avait le gain, les autres barbiers s'étaient montrés vrais catholiques et avaient fermé leur salon. Cependant il y a quelques semaines, deux marchands juifs ont fermé leur magasin parce que leur religion leur enseignait de ne pas travailler les jours de fêtes.

Rivière du Loup, 31.— La prochaine élection partielle dans Temiscouata, le 1er décembre prochain, verra une lutte entre deux libéraux. Cette élection est nécessaire par la mort du député du comté, M. C.-A. Gauvreau. Les libéraux du comté se sont réunis hier à Rivière du Loup pour choisir un candidat. L'hon E. Lapointe assistait à la réunion qu'a été présidée par M. E. Godbout ex-député et M. J. Viel, maire de Rivière du Loup.

Dès le début, M. M. Rioux, maire des Trois-Pistoles, et G. Bétab, professeur, ont annoncé qu'ils se désisteraient de leur candidature. M. J. Lizotte, maire de St-Eloi, et M. J.-F. Pouliot, M. Pouliot déclara alors qu'il retirait son nom de la convention et annonça sa candidature. "Je me présente, dit-il, comme franc-libéral."

M. Léon Casgrain, qui l'on mentionnait comme candidat, a demandé que son nom ne soit pas présenté à la convention.

Après la convention, M. Pouliot a immédiatement commencé sa campagne par une grande assemblée en plein air.

L'ANNONCE  
C'EST LA GARANTIE